



Public

Contrôleurs AFC récents
dans leur poste

Pré-requis

Avoir suivi l'ensemble du socle commun Action Sociale en e-learning sur Syfadis **AVANT** de participer au module 1 en présentiel.

Modalités pratiques

Durée : 4 jours soit 28h de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOc [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Présentiel
Formations
Formations nationales
CONTROLEUR AFC

Tarifs

600.00

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur Institutionnel

CONTROLEUR AFC - Module 1 - La mission du contrôleur AFC dans son environnement institutionnel

MAJ : Vendredi 03 juillet 2026

Objectif professionnel

Développer ses connaissances et ses compétences dans le contrôle des AFC

Contenu

Séquence 1 - 1 jour - Orientations et directives nationales :

- La politique nationale de contrôle sur place.
- La démarche qualité intégrée et le M 5 : focus sur le positionnement du contrôleur AFC.
- La charte nationale de contrôle

Séquence 2 - 0,5 jour - Charte de la laïcité de la branche famille avec ses partenaires

Séquence 3 - 1 jour - La posture du contrôleur :

- La place et l'identité professionnelle du contrôleur des aides financières collectives.
- Les finalités du contrôle sur place. Les principales activités du métier.
- La mission du contrôleur. Les principales compétences en lien avec les dimensions du métier.
- Les déterminants du processus de travail. La démarche processus, les relations et interfaces internes et externes.

Séquence 4 - 1,5 jour - Communication :

- Les exigences de la communication
- Les trois domaines de la communication (information, message, échanges)
- Se préparer. Gérer l'échange. Ecouter (méthode active), reformuler, questionner
- Conclure dans le respect du contradictoire
- Gérer les éventuelles tensions et contestations lors du contrôle
- Formaliser les bonnes pratiques en termes de posture et de communication

Effectif

1 groupe de 8 contrôleurs
CAF minimum

Taux de satisfaction

En 2023 : 92 % (9 stag)
/En 2024 : 80% (25
stagiaires) / En 2025 : 88
% (20 stag, 2 sessions)

Tarifcation

Coût national : 600 € /
stagiaire / module en
présentiel

Tarif / Coût stagiaire

600.00

- Réaliser des entretiens de contrôle de qualité avec les différents partenaires
- Travaux en sous-groupes en lien avec les activités identifiées

*/

Méthodes mobilisées

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les échanges de pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
